

L'AFRETH EN 2006

On se souvient que l'Association française pour la recherche thermale, association loi 1901, a été créée le 17 novembre 2004 sous le triple parrainage du Conseil national des exploitants thermaux (Cneth), de l'Association nationale des maires de communes thermales (Anmct) et de la Fédération thermale et climatique française (Ftcf) dans le but de "promouvoir la recherche scientifique appliquée à l'activité des établissements thermaux, et notamment la recherche clinique" [*Presse thermale et climatique* 2005;142:11-25].

L'Afreth procède par le lancement d'un appel à projets de recherche dans le monde scientifique national, par le dépouillement des propositions reçues, leur évaluation en deux temps par le Conseil scientifique : décision préliminaire d'éligibilité puis analyse approfondie après soumission à des experts et audition d'un rapporteur, pour aboutir à une présentation au Conseil d'administration à qui revient l'acceptation définitive. En 2005, le CA a suivi intégralement les recommandations du Conseil scientifique et il y a tout lieu de penser qu'il en ira de même en 2006 et les années suivantes.

En 2005, 30 réponses sont parvenues dont 17 ont été jugées éligibles et ont donné lieu à expertise et aux rapports qui ont été discutés à la réunion du Conseil scientifique du 28 septembre.

Sept projets ont été jugés satisfaisants, présentés au CA et acceptés. Deux d'entre eux visaient à évaluer l'effet du thermalisme sur une même pathologie, la gonarthrose, en utilisant le même protocole. L'un venait d'Aix-les-Bains, l'autre de Balaruc. Ils ont été réunis en un seul projet qui a été rejoint plus tard par la station de Dax. L'année 2005 a donc donné naissance à six projets. Il s'est ajouté une bourse d'étude destinée à un(e) jeune chercheur.

Ces projets sont publiés dans les pages qui suivent pour l'intérêt des protocoles choisis et des informations présentées.

Le tableau I indique les engagements financiers pris par l'Afreth en relation avec ces six projets et cette bourse d'étude.

L'Afreth a poursuivi ses travaux en 2006 pour la seconde année.

L'appel à projets lancé en octobre 2005 a permis de recueillir 14 projets. Onze d'entre eux ont été jugés éligibles. Neuf dossiers seulement ont été constitués à temps pour être confiés aux experts et aux rapporteurs : deux concernent les voies aériennes, deux la dermatologie, deux les troubles métaboliques (surpoids, diabète), et deux les facteurs de risque (bactériologie, présence de fer).

Seuls deux d'entre eux ont été retenus pour être présentés au Conseil d'administration :

- * Évaluation de l'effet des cures thermales sur l'évolution du surpoids et de l'obésité ;
- * Étude contrôlée de l'efficacité de la crénothérapie sulfurée dans les rhinosinusites chroniques de l'adulte.

Un troisième projet donnera lieu dans un premier temps à une étude pilote financée par l’Afreth pour juger de sa faisabilité, en même temps qu’à une réunion de consensus sur la meilleure méthodologie à utiliser pour l’évaluation médico-économique d’une activité thermale. Il s’agit du projet d’étude : Évaluation de l’impact économique d’une primocure thermale sur la consommation médicamenteuse de patients atteints d’insuffisance chronique des membres inférieurs.

Tableau I - Programme de recherche 2005 retenu par le Conseil d’administration le 30 septembre 2005 et actualisé le 24 mai 2006

Titre du projet	Budget actualisé au 24-05-06	Cneth 2/3	Anmct 1/3
Évaluation et maintien de l’état sanitaire des boues thermales au cours de l’usage et du recyclage.	140 000,00 €	93 333,33 €	46 666,67 €
Étude du potentiel chondroprotecteur d’éléments traces des eaux minérales et des dérivés thermaux (strontium et manganèse) sur culture de chondrocytes articulaires humains.	20 000,00 €	13 333,33 €	6 666,67 €
Évaluation de l’efficacité de la cure thermale dans la prévention du syndrome post-thrombotique après thrombose veineuse profonde des membres inférieurs. Proposition d’un essai thérapeutique randomisé.	355 000,00 €	236 666,67 €	118 333,33 €
Évaluation de l’effet d’une cure thermale dans l’otite sérumuqueuse récidivante de l’enfant.	292 000,00 €	194 666,67 €	97 333,33 €
Évaluation du traitement thermal de la gonarthrose : essai randomisé versus poursuite du traitement habituel (Aix-les-Bains, Balaruc, Dax).	469 737,00 €	313 158,00 €	156 579,00 €
Recherche de nouvelles espèces bactériennes et virales pathogènes des environnements hydriques de l’homme par co-culture d’amibes.	14 735,00 €	9 823,33 €	4 911,67 €
Bourse de recherche. Optimisation de la lutte contre les légionelles et autres micro-organismes opportunistes dans les réseaux d’eau minérale naturelle grâce à un pilote “eau thermale”.	12 000,00 €	8 000,00 €	4 000,00 €
Frais de gestion 7%	91 243,00 €	60 828,67 €	30 414,33 €
Total du programme de recherche 2005 à financer	1 394 715,00 €	929 810,00 €	464 905,00 €